

SPORT PRATIQUES SPORTIVES

Fort d'équipements sportifs de qualité et d'un tissu associatif important et de grande valeur, tant en ce qui concerne le sport de haut niveau que le sport amateur, le Département s'emploie à faire de la Seine-et-Marne une véritable terre de sport au travers d'une politique sportive dynamique et renouvelée.

Le sport pour tous les Seine-et-Marnais

Promouvoir la pratique sportive pour tous, quels que soient l'âge, le sexe ou le niveau de pratique, est un objectif fort du Département. Pour y parvenir, la collectivité a fait le choix de s'appuyer sur les associations sportives locales en tant que véritables relais de la politique sportive départementale. Au-delà de ses compétences obligatoires, le Département soutient à ce titre leurs dépenses de fonctionnement et accompagne le développement de leurs activités en faveur du plus grand nombre.

L'une des priorités de l'exécutif pour le mandat en matière de politique sportive est le développement du sport scolaire : UNSS (union nationale du sport scolaire), CHAS (classes à horaires aménagés sport) et des handisports. Objectif : pour que chaque Seine-et-Marnais puisse accéder à une pratique sportive quelle que soit sa condition physique ou psychique.

CHIFFRES-CLÉS

2,7
M€

mobilisés par le Département pour soutenir les associations sportives

1 100
associations sportives

soutenues par le Département de Seine-et-Marne

130 000
licenciés

sont concernés par le soutien du Département

Handisport : rendre le sport plus inclusif

Depuis 2021, plusieurs actions pour le sport inclusif ont été mises en œuvre :

- **Recrutement d'un référent parasports** pour travailler en réseau avec les comités sportifs, les comités handisport et sport adapté, et avec le référent francilien du Comité Paralympique et Sportif Français ;
- **Recensement des structures para-accueillantes** avec la création d'une cartographie évolutive comprenant 144 structures identifiées à date. Objectif : mieux faire connaître l'offre existante aux personnes en situation de handicap pour favoriser la pratique ;
- **Formation des éducateurs et des bénévoles des clubs sportifs** pour l'accueil de personnes en situation de handicap, avec le Comité Paralympique et Sportif Français ;
- **Projet global du Département** désigné « projet phare » de la Conférence des Financeurs du sport en Île-de-France : avec une enveloppe de 200 000 € de l'Agence Nationale du Sport pour financer les formations, l'acquisition de petit matériel pour la pratique, et deux postes d'éducateurs dont un itinérant pour le sport adapté.

Afin de développer l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap en Seine-et-Marne, le Département et l'entreprise Inclusion (Groupe MyMobility) ont signé une convention de mécénat.

CHIFFRES-CLÉS

250 000

€

investis en 2023 par le Département pour le handisport

50 000

€

en fonctionnement versés par le Département en 2023

10 000

€

par an dans le cadre d'un mécénat avec My Mobility pour 2023, 2024 et 2025

Soutenir le sport scolaire

Le Département a augmenté de + 44 % la part du budget alloué au sport scolaire entre 2021 et 2022. Objectif : renforcer l'accompagnement au développement des Classes à horaires aménagés sportifs (CHAS).

Exemples de classes à horaires aménagés et de sections sportives ouvertes à la rentrée 2023 :

- CHA aviron au collège Saint-Laurent à Lagny-sur-Marne,
- CHA judo au collège Brossolette à Melun,
- CHA basket-ball au collège La Maillière à Lognes,
- CHA tennis au collège Cousteau à Bussy-Saint-Georges,
- Section natation à l'institut Sainte-Croix à Provins,
- Section tennis au collège Les tilleuls à Claye-Souilly,
- Section ultimate au collège Maria Callas à Courtry.

En outre, le Département a créé un dispositif de soutien aux classes sportives départementales et aux sections sportives scolaires afin d'organiser des pré-filières de haut niveau, en lien étroit avec les clubs. Près de 133 000 € ont été attribués à ce titre à 51 collèges et 5 clubs sportifs en 2023.

CHIFFRES-CLÉS

5 253 920

€

engagés pour le sport scolaire, dont 250 300 € en faveur du comité départemental UNSS

669 286

€

mobilisés pour le dispositif "tous nageurs en sixième" dont ont bénéficié au total 50 342 élèves

4 108 010

€

mobilisés par le Département au titre de sa participation au coût de fonctionnement des équipements sportifs des collèges

740 080

€

mobilisés en faveur des écoles multisports



Le Département a augmenté entre 2021 et 2022 le budget alloué au sport scolaire dans son ensemble de 44% (de 437 350 € à 630 000 €).

Accompagner la pratique du sport de haut niveau

Afin de mettre à l'honneur l'excellence de la pratique sportive seine-et-marnaise, le Département **accompagne les comités et les athlètes de haut-niveau** tout au long de leur parcours à l'aide de bourses individuelles et de contrats d'objectifs.

Le Département a ouvert des **bourses individuelles** et de l'aide à l'entrée en pôle espoir aux athlètes de sports collectifs et non plus seulement aux sports individuels. Au total, 629 athlètes classés sur les listes ministérielles soutenus dans le cadre de bourse individuelle pour un montant de 838 500 €.

L'engagement du Département en faveur du mouvement sportif s'illustre par de nombreuses actions :

- **conventions avec la Fédération Française de Canoë-Kayak et la Fédération Française d'Equitation** avec pour axes principaux de développer le haut niveau, d'accueillir de grands événements, de développer le tourisme sportif et de valoriser le sport scolaire et les parasports ;
- **développement du basket 3x3** : 100 000 € pour soutenir dès la fin 2022, 6 communes dans leurs projets de construction / rénovation de terrains de basket 3x3, projets qui s'inscrivent dans le « Plan Infra 2024 » de la Fédération française de basketball ;
- **lancement de l'appel à projets départemental basket 3x3** au printemps 2023 en partenariat avec l'Agence nationale du Sport ;
- mise en place d'une **conférence annuelle des comités sportifs départementaux** afin d'échanger sur les priorités départementales en matière sportive, dont le parasport et le sport scolaire, qui sont depuis 2023 impérativement intégrés aux conventions d'objectifs des comités ;
- **refonte des critères de soutien aux associations** avec une revalorisation des subventions forfaitaires pour les licences jeunes, les licences adultes et les licenciés parasports quel que soit leur âge ;
- **refonte des critères de soutien aux clubs de haut niveau** en simplifiant du dispositif de subvention aux clubs ayant des équipes seniors évoluant en championnat de France dans des disciplines de haut niveau (sports collectifs, individuels et handisports), pour mieux tenir compte de la qualité du spectacle sportif proposé aux Seine-et-Marnais, du coût des déplacements et du rayonnement territorial des clubs
- **revalorisation historique à hauteur de 100 000 €** par saison du soutien départemental au **club de handball de Pontault-Combault**, seul club disposant d'une équipe professionnelle en Seine-et-Marne et à ce titre vitrine de notre territoire.

100 000 €**par an**

c'est le montant maximum fixé dans la convention avec la Fédération Française de Canoë-kayak 2022-2025

50 000 €**par an**

c'est le montant maximum fixé dans la convention Plan cheval 77 pour 2023-2024

16**terrains**

dans 16 communes financés en 2023 à hauteur de 201 027 €

166**équipes**

évoluant au niveau national soutenues dans le cadre des contrats d'objectifs et de haut niveau pour un montant de 1 502 680 €.

Soutien aux évènements sportifs

Accueillir et organiser de nouveaux évènements sportifs pour faire rayonner la Seine-et-Marne, consolider son attractivité, et créer des animations sur le territoire au profit du grand public sont des objectifs forts du Département. C'est pourquoi, la collectivité soutient de nombreuses manifestations sportives d'envergure :

- **le Tour de France Femmes** dont la 2^e étape en juillet 2022 était entre Meaux et Provins via Blandy-les-Tours,
- **le Paris-Nice** avec l'accueil le 6 mars 2023 de la 2^e étape du 81^e Paris-Nice, avec une traversée de Fromont, Amponville, La Chapelle-la-Reine et Ury avant l'arrivée à Fontainebleau,
- Création en septembre 2023 de **la Rando Nature & Citadine**, une nouvelle formule de randonnée automnale dans le nord seine-et-marnais avec l'appui du CODERANDO 77, avec une première édition organisée autour du parc de Rentilly.

Terre d'accueil des [Jeux Olympiques Paris 2024](https://www.paris2024.org/), pour les épreuves de Canoë - Kayak des JO 2024 auront lieu en Seine-et-Marne, à Vaires-sur-Marne, le Département de Seine-et-Marne saisit cette occasion pour insuffler une **véritable dynamique olympique** aux côtés des forces vives du territoire.

492**manifestations**

et grands événements sportifs soutenus depuis le début du mandat à hauteur de 1 269 978 €.

2 000**participants**

pour la 1ère édition de la Rando Nature & Citadine

9**communes**

ont été soutenues financièrement par le Département à hauteur de 27 300 € pour l'organisation des animations pour le Tour de France Femmes 2022

2,5**millions**

de téléspectateurs en France, en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne pour le Tour de France Femmes 2022.

EN PERSPECTIVE

- Renforcement de la communication sur l'offre parasportive existante en lien avec la MDPH et en actualisant le site Handiguide (+ poursuivre l'incitation à communiquer lors des forums des associations),
- Développement du mécénat en soutien à la politique parasportive du Département,
- Candidature à l'organisation de la finale d'un Open 3x3 de basket au Château de Fontainebleau,
- Élargir le nombre de comités sportifs sous conventions d'objectifs, et passer ces dernières sous un format pluriannuel afin de donner plus de visibilité à ces acteurs essentiels du sport seine-et-marnais,
- Lancement en 2025 d'un « trail des trois châteaux » (Vaux-le-Vicomte, Fontainebleau, Blandy-les-Tours).

Brochure mi-mandat : sports

📁 Sport en Seine-et-Marne

📁 Sport au collège

📁 Sport de haut niveau

📁 Soutien à la pratique sportive

📁 Aides et subventions au sport



Créé le: 24/11/2021

- Mis à jour le : 12/04/2024